

Montrouge, le 17 juin 2021 – N°86/H030

Synthèse du bureau du Cnis du 10 juin 2021

Le bureau du Cnis s'est déroulé en visioconférence le 10 juin sous la présidence de Patrice Duran avec une participation importante des membres et celle de tous les présidents de commission.

Patrice Duran a ouvert la séance, en annonçant l'arrivée au sein du Conseil de Georges Douteau, représentant de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) à la suite du décès de Mériadec Rivière.

La réunion a débuté par une **présentation des projets et travaux de l'Insee en matière de diffusion des données**. Christine Lagarenne et Nicolas Sagnes (Direction de la Diffusion et de l'Action régionale de l'Insee) ont fait le point sur la refonte de la stratégie de diffusion des données à l'Insee, portée par le projet MELODI (Mon Espace de Livraison d'Open Data à l'Insee). L'outil récent de datavisualisation de la distribution des salaires a fait l'objet d'une démonstration par Frédéric Minodier (Direction de la Diffusion et de l'Action régionale de l'Insee), comme un exemple des services que permettra de rendre le projet MELODI, à terme. Enfin, le Tableau de bord de l'économie française qui succède au TEF (Tableaux de l'économie française) a été présenté aux membres du bureau. Ces derniers ont salué la qualité de ces travaux de diffusion de l'Insee et leur utilité face aux évolutions de la demande de statistique vers davantage de bases de données et une meilleure accessibilité. Les questions ont porté sur le maintien de supports papier, notamment pour ce qui concerne la formation des enseignants, ce qui a donné l'occasion à l'Insee d'évoquer ses derniers échanges avec le Ministère.

Le deuxième point était consacré à l'exposé du **Projet Nosica** par Isabelle Léonard et Pierre Leblanc (Direction des statistiques d'entreprises de l'Insee), à la suite de sa présentation en commission Entreprises et stratégies de marché le 25 mars dernier et en vue de l'adoption par le bureau d'un avis préalable à la transmission des données de caisse aux fins de calcul d'indices de chiffres d'affaires, dans le cadre de l'article 3 bis de la loi du 7 juin 1951. À l'issue de la présentation, l'avis favorable adopté par la commission Entreprises et stratégies de marché a été validé par le Bureau du Cnis.

Un projet de groupe de travail du Cnis sur l'usage des produits phytopharmaceutiques (pesticides) dans l'agriculture a ensuite été présenté par Corinne Prost (Service statistique du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation). Son objectif est de réaliser une concertation avec toutes les parties prenantes afin d'étudier la possibilité de remplacer la collecte par enquêtes auprès des agriculteurs sur leurs pratiques culturales (usages des produits, parcelles, quantités, etc.) par le recours à des bases de données issues de logiciels privés, destinés à gérer l'usage ces produits. Le groupe de travail a vocation, après avoir étudié la faisabilité technique et le cadre juridique de la transmission des données, à établir l'intérêt de l'utilisation de ces bases pour l'ensemble des acteurs de la chaîne de valorisation des données. Le Bureau du Cnis a validé le mandat du groupe de travail qui sera lancé à la rentrée.

Après avoir informé le bureau de la nomination de Mireille Elbaum à la présidence de l'Autorité de la statistique publique (ASP) ainsi que des derniers mouvements au sein du service statistique public (SSP), **Jean-Luc Tavernier a présenté les actualités marquantes du service statistique public au cours des derniers mois**. Il a commencé par évoquer le récent rapport Bothorel sur la politique de la donnée auquel le SSP doit décider des suites à donner, puis les nouveautés au niveau européen et

de l'OCDE, avant de décrire l'activité du SSP, avec un zoom sur certaines enquêtes, les nouvelles sources mobilisées et les avancées dans le domaine de la diffusion et la communication. Le directeur général de l'Insee a achevé son propos en citant certaines publications du SSP parues au dernier trimestre.

Au titre des actualités du Cnis, après que Patrice Duran ait soumis à l'approbation du bureau la nomination de Jean-Philippe Viquant, membre de l'IGAS, ancien Directeur Général de la cohésion sociale au sein du Ministère chargé des affaires sociales, comme Président de la Commission Démographie et questions sociales en remplacement de Christine D'Autume, les présidents de commission ont résumé les travaux de leur commission au cours du 1^{er} semestre.

Roxane Silberman, membre du bureau du Cnis, a ensuite fait un retour de la dernière réunion de l'ESAC (European Statistics Advisory Committee), instance comparable au Cnis au niveau européen, au sein de laquelle elle a été nommée début 2021. Parmi les orientations de l'ESAC figure notamment le développement de relations avec les instances nationales de concertation. L'ESAC procède actuellement à un état des lieux de ces instances et de leurs missions. Les échanges au sein du bureau ont confirmé l'intérêt du Cnis pour développer la coordination avec l'ESAC et ses homologues européens.

Enfin, le président a rendu compte d'un échange récent avec la Défenseure des droits qui a exprimé un besoin de travailler avec le Cnis et la statistique publique sur la mesure statistique des discriminations et qui fera parvenir une demande plus formelle au Cnis dans les prochains mois.